

« Vers des Etats Généraux du conte et des arts de la parole »

Compte-rendu des débats de la journée du 14 juin 2014 qui se sont tenus à la maison de la recherche, université Toulouse le Mirail.

A l'initiative de Florence Bathellier, conteuse et coordonatrice des Journées mondiales du conte à Toulouse et sa région en 2010 et 2012 et sur proposition de Jean-Louis Hippert, président du Réseau National du Conte et des Arts de la Parole (RNCAP), le GREMOC a organisé le 14 juin 2014 une journée d'échanges destinée à établir un état des lieux du Conte et des Arts de la parole en Midi-Pyrénées.

Y étaient conviés les conteurs amateurs et professionnels, programmateurs, documentalistes et chercheurs travaillant dans le domaine du conte dans cette région. La plupart (ainsi que des personnes ne pouvant être présentes à cette journée) avaient préalablement répondu à un questionnaire sur leur activité, leur statut, leurs satisfactions ou leurs attentes quant à la situation du conte en Midi-Pyrénées.

Personnes présentes (par ordre alphabétique) :

Florence Bathellier, conteuse (31), Dominique Blanc, ethnologue ingénieur à l'EHESS & président du GREMOC, Bénédicte Bonnemason, documentaliste ingénieure à l'EHESS, Josiane Bru, ethnologue, Laurence Caradec, conteuse (31), Geneviève Caumel, groupe conteurs amateurs *Kidikoi* (31), Michel Galaret, conteur (46), Véronique Girard, conteuse (31), Luc Guérant, conteur et collectif *Sirventes* (Cantal), Yvon Hamon, conseiller à l'ethnologie DRAC-Midi Pyrénées, Jean-Louis Hippert, président du RNCAP (57), Françoise Navas, groupe conteurs amateurs *Mots et Merveilles* (31), Geneviève Puech, conteuse (81), Dominique Saur, documentaliste archives départementales (46), François Vermel, conteur et animateur au *Dahu Téméraire* (31). Soient 14 personnes en tout. Nous regrettons l'absence de Dominique Rousseau et Jean-Michel Hernandez qui devaient représenter Racontarn, de Valérie Rigal, *festival 1, 2, 3 Contez* à Monberon, et de Maryvonne Gaillard (librairie Gué aux Biches) qui ont dû renoncer à venir en raison de difficultés de dernière heure.

En introduction Dominique Blanc, président du GREMOC, a rendu compte de l'activité de recherche et de diffusion des connaissances sur la littérature orale et le conte populaire assurée par les membres de l'association depuis sa création, en coordination avec le Centre d'Anthropologie de Toulouse.

Après un tour de table où chacun s'est présenté, Josiane Bru, secrétaire générale du GREMOC a présenté le chantier du catalogue du conte populaire français auquel elle travaille à Toulouse depuis une vingtaine d'années.

Bénédicte Bonnemason, ingénieure chargée de documentation au LISST/ Centre d'Anthropologie sociale a présenté l'important fonds documentaire de et sur la littérature orale dont elle organise le classement et la mise à disposition prochaine du public dans l'Espace Documentation-Recherche (EDR) de la Bibliothèque interuniversitaire de l'Université de Toulouse-Jean-Jaurès (Toulouse-le-Mirail).

Yvon Hamon, conseiller à l'ethnologie à la DRAC Midi-Pyrénées a souligné la position inconfortable du conte entre théâtre, livre et ethnologie, expliquant par là son peu de visibilité.

Jean-Louis Hippert, architecte D.P.L.G.-urbaniste et Président du RNCAP (57), a ensuite longuement retracé l'histoire de l'association et il en a précisé les buts.

Le RNCAP a vu le jour en juillet 2008 à l'initiative des 4 structures en charge du programme d'actions Mondoral : Le Clio à Vendôme, La Maison du Conte de Chevilly-Larue, Le Centre des Arts du Récit en Isère, et Paroles Traverses à Renne.

Le RNCAP a pour objet de « rassembler toute structure, quelle que soit la hauteur des moyens dont elle dispose, qui s'inscrit dans une action régulière et récurrente d'intérêt général pour la discipline ».

Actuellement représenté dans 15 régions, le RNCAP compte une cinquantaine de structures adhérentes, il œuvre à la reconnaissance de la spécificité et de la singularité du Conte dans le paysage du spectacle vivant.

Depuis deux ans il bénéficie du soutien financier du Ministère de la Culture et de la Communication, via la Direction Générale de la Création Artistique-Délégation au Théâtre (DGCA).

Jean-Louis Hippert insiste sur le fait que la reconnaissance de l'art du Conte reste cependant toujours en discussion, les moyens pour soutenir la discipline sont modestes et les structures qui la font vivre, toutes d'une grande diversité, sont fragiles.

Enfin, il conclue en affirmant que l'une des conditions du rassemblement est la rencontre et que c'est à ce titre qu'il est présent à Toulouse.

Il invite et incite les acteurs présents à se regrouper au sein de groupements régionaux que le RNCAP a baptisés **Coordinations Régionales des Acteurs du Conte (CRAC)**.

Un tour de table, suivi de débats, a ensuite permis aux autres participants d'exprimer leur point de vue sur ces questions et leur vision de la situation en Midi-Pyrénées.

En début d'après-midi, Florence Bathellier a complété ce tour d'horizon en exposant les principaux points mis en avant dans les réponses au questionnaire :

1. En négatif :

- Le difficile positionnement des conteurs amateurs par rapport aux conteurs professionnels (situation conflictuelle) qui n'est pas spécifique à la région Midi-Pyrénées.

- L'absence à Toulouse d'un lieu spécifiquement dédié au conte (comme l'a été le Moulin à Paroles) et, si possible, qui ne soit pas dirigé par un conteur professionnel.

- L'absence de public à Toulouse : le public du conte est un public avant tout de « connaisseurs ». À Toulouse, on a parfois l'impression que les conteurs racontent à d'autres conteurs ce qui n'est pas le cas dans les festivals ou les médiathèques où à chaque fois les gens manifestent leur enthousiasme à découvrir cet art de la parole. Petit à Petit, aux soirées mensuelles de « Chez ta mère » un nouveau public arrive : à peu près le tiers des personnes présentes.

- L'absence d'une grande structure comme c'est le cas dans d'autres régions (Grenoble, Chevilly-Larue, Vendôme, Rennes...) et dont la présence en Midi-Pyrénées paraîtrait logique compte-tenu de son importance, elle comporte en effet 8 départements, une bonne centaine de conteurs amateurs et professionnels.

- L'absence de critique et de comptes-rendus dans les journaux.

- La quasi absence, ou non-parité de femmes conteuses dans les festivals. Renvoi à l'étude qui a été faite par une commission de l'APAC (voir sur son site internet) en comparaison avec d'autres arts du spectacle vivant ou du cinéma.

- Au-delà du cadre régional et s'opposant à la revendication de nombreux conteurs d'avoir un répertoire « traditionnel » (sans préciser de quelle tradition il s'agit), on regrette, côté chercheurs et documentalistes, l'absence d'enseignement institué de la littérature orale en général et du conte populaire en particulier : le manque de centre de documentation permettant d'acquérir un savoir « sur » le conte et pas seulement des contes pour nourrir les répertoires – n'a pas été évoqué.

2. parmi les points positifs :

- Le point qui revient le plus souvent : la grande variété des pratiques ainsi que des manifestations et le grand nombre des conteurs et conteuses qu'ils soient professionnels ou amateurs.

- Le travail de l'association Dahu téméraire : les 120 abonnés de L'Agenda du conte publié sur le web par la programmation d'une soirée conte hebdomadaire avec scène ouverte ainsi que la formation assurée par ce même organisme.

- Le nombre de festivals sur la région est jugé suffisant par les présents mais il est

apparu dans 1 ou 2 questionnaires de bien prendre conscience que la région Midi-Pyrénées accueille le seul poste national consacré au Catalogue Français du Conte, même si ce n'est pas un poste officiel de chercheur mais, pour ce qui concerne Bénédicte Bonnemason, de chargée de documentation avec un volet concernant le catalogue.

Ceux qui ont répondu au questionnaire (par ordre alphabétique) :

A Cloche-Pied, compagnie de conteurs, Florence Bathellier, conteuse, Josiane Bru, chercheuse, Marco Bénard, conteur, Sybille Bligny, conteuse, Laura Campagnet, conteuse, Laurence Caradec, conteuse, Sabine Choulet, conteuse, Douyou Démone, conteuse, Michel Galaret, conteur, association Kidikoi, conteurs amateurs, association Mots & Mer veilles, conteurs amateurs, Frédéric Naud, conteur, Isabelle Pellausy, conteuse et lectrice, Geneviève Puech, conteuse, Dominique Rousseau, conteuse et Racontarn, Gwenaëlle Sarrat, documentaliste, Dominique Saur, documentaliste, Philippe Sizaire, conteur, Naémie Tiberghien, conteuse, Oliviero Vendraminetto, conteur et François Vermel conteur & Dahu Téméraire.

Après le compte-rendu sur les questionnaires, une discussion est entamée sur d'autres points :

- Quelle maison du conte en Midi-Pyrénées ?

Doit-elle se situer obligatoirement à Toulouse ? Vient une discussion sur le public qui se déplace finalement plus facilement en milieu rural, dans les départements qu'à Toulouse où le public est beaucoup sollicité sur d'autres manifestations culturelles. Reviennent en mémoire les discussions à la fermeture du Moulin à Paroles où l'on s'était dit que c'était peut-être une erreur d'essayer de s'implanter dans une aussi grosse ville où le conte ne représenterait jamais qu'une énième partie de son budget culturel, tandis que si l'on s'adressait à une ville moins importante dans la région, une maison du conte deviendrait un axe important de sa politique culturelle et serait certainement plus pérenne. Une autre remarque par rapport aux actions du Moulin à Paroles est qu'il n'avait pas tissé beaucoup de liens avec les structures éducatives et associatives de son quartier et qu'il s'était coupé par conséquent du public le plus proche, rassemblant finalement toujours un même public d'aficionados.

- Le conte est à la mode, pas le conteur.

Comment faire pour que le conte oral, en spectacle vivant, ne soit pas confondu avec des contes souvent repris par le cinéma, le théâtre, la marionnette qui en font avec succès leur fond d'inspiration ? Une discussion s'entame alors sur comment définir les spécificités de l'art du conte. Plusieurs suggestions sont faites qui restent néanmoins insuffisantes. Josiane Bru cite Marie-Louise Teneze : « le conte est un récit de fiction, un récit oral (...) produit de l'activité d'un conteur ». Elle insiste sur le fait qu'une réflexion sur le conte traditionnel, mis en avant par les conteurs dans les intitulés de leurs spectacles et référence implicite de leur métier pourrait être la base d'une définition de l'art contemporain du conte et regrette que très peu de conteurs s'intéressent aux travaux des ethnologues et aux écrits des folkloristes sur le conte et l'art narratif contemporain ainsi qu'aux enregistrements conservés dans les phonothèques. Une réflexion issue d'une bonne connaissance de l'art narratif traditionnel et de ses œuvres pourrait aider à fédérer les artistes et les différentes pratiques contemporaines du récit oral.

La définition du conte et celle du travail du conteur/conteuse restent encore flous. Yvon Hamon suggère que l'on commence par réfléchir à ce que le conte n'est pas.

- La suggestion d'un « diplôme de conteur » :

citée par le dépouillement des questionnaires cette suggestion est discutée comme pouvant être utile lorsqu'un conteur devient formateur. Aujourd'hui en France, beaucoup de conteurs se désignent comme formateurs au bout de trois ou quatre années de pratique sans même avoir suivi une formation qui soit à la fois théorique et pratique de manière approfondie. Geneviève Puech fait remarquer que l'on peut être conteur sans passer par les formations ad hoc. On pourrait définir un diplôme de formateur au conte plus que de « conteur » avec une formation qui se fasse en concertation avec les chercheurs en littérature orale.

- Le conteur peut-il se revendiquer comme l'auteur de ce qu'il raconte ?

A priori, le conteur est avant tout l'auteur de sa version d'un conte. Quelques discussions suivent sur les modalités de protection des versions auprès de la SACD (ou Société des Auteurs).

- Comment développer la diffusion du conte en région et sur le territoire national ?

Au niveau national, on entend toujours un peu les mêmes personnes : Bernadette Bricout, Michel Lhomond sur Radio France, ou encore Nicole Belmont en tant que conférencière. Jean-Louis Hippert suggère de rendre compte aux journaux et radios locales de toute manifestation ou rencontre comme celle-ci. Il est prêt à demander à *la Grande Oreille* de publier le compte-rendu de cette rencontre dans son prochain numéro par exemple. Penser également à rappeler, lors des interviews, que le conte, ce n'est pas que pour les enfants et ne pas cantonner les femmes conteuses à ce rôle ou dans des récits « traditionnels ».

- Le Ministère de la Culture souhaite que le Conte compte ses « divisions ».

Pour répondre à cette attente, le RNCAP travaille à la constitution d'une base nationale de données du Conte, un annuaire en quelque sorte auquel sera accolé un agenda. Pour y parvenir, il a fait l'acquisition du droit d'exploitation d'un logiciel développé par la Cité de la Musique à Paris : le RIC (Réseau Information Culture).

- Le RIC est un outil de gestion et de traitement de l'information culturelle. Pour l'instant le travail de saisie des données et d'enregistrement dans la base se fait à partir d'un poste installé en Lorraine.

Par la suite, lorsque le site internet du RNCAP sera opérationnel, la saisie pourra se faire de manière participative à partir des régions.

Cette base de données se veut exhaustive, y figureront tous les acteurs de la parole qu'il soit professionnel, amateur, organisateur de festival, universitaires, chercheur en oralité, documentaliste, programmateur, diffuseur, médiathèque, scène permanente ou occasionnelle, ...

L'Agenda régional du conte, mis en place par le Dahu téméraire sera-t-il complémentaire ou un appui à cette initiative ? **Ce sera à discuter.**

- Quel intérêt pour les structures du conte en Midi-Pyrénées d'adhérer au RNCAP ?

Une visibilité auprès du ministère de la culture. Un compte-rendu de cette rencontre lui sera notamment transmis. C'est important d'autant que le poste du spectacle vivant à la DRAC Midi-Pyrénées n'est actuellement pas pourvu. Constituer une CRAC (Coordination Régionale des Acteurs du Conte) qui fasse partie d'un réseau représentatif au niveau national. Jean-Louis Hippert souligne que plus il y aura d'adhérents au RNCAP plus ce dernier sera entendu et pourra devenir un véritable relai auprès du Ministère de la Culture ce d'autant que les DRAC, ou en tout cas les aides destinées aux DRAC vont tendre à s'amenuiser, voire disparaître.

Nous nous quittons en nous donnant rendez-vous pour l'ouverture du fonds documentaire de littérature orale dans l'Espace Documentation-Recherche (EDR) de la Bibliothèque interuniversitaire de l'Université -Jean-Jaurès à Toulouse (Mirail) en octobre ou novembre et nous promettons de poursuivre ce dialogue entre chercheurs, conteurs et autres acteurs du conte dans la région.

Nous vous en tiendrons informés.